

26 juin 2020 -20:49

Appartient à Conseil des ministres du 26 juin 2020

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers de prise en location de la Régie des bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- la conclusion d'un bail de sous-location jusqu'à la fin 2035 avec "Bruxelles Prévention & Sécurité" (BPS) pour une partie du bâtiment RAC 2, sis rue de Ligne 40 à Bruxelles, en vue d'y héberger le Service d'information et de communication d'arrondissement de la Police fédérale (SICAD)
- la conclusion d'un bail de location 3-6-9 avec l'INAMI pour une partie d'un bâtiment, sis rue Fabry 25 à Liège, en vue d'y héberger le service Medex du SPF Santé publique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be